



LANCEMENT DU PROJET MAGNET II



Lancement du projet MAGNET II, un projet de placement professionnel pour les bénéficiaires de l'Aide au Retour Volontaire (ARV) rentrant vers la Région du Kurdistan d'Irak depuis l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

La réunion de lancement du projet MAGNET II s'est tenue à Paris le vendredi 13 juin 2014, regroupant les représentants gouvernementaux et les Points Focaux de l'OIM qui se sont déplacés d'Irak et des Etats Membres de l'Union européenne participant au projet. MAGNET II s'appuie sur le projet pilote MAGNET, mis en place par l'OIM de janvier 2012 à juin 2013. Comme

l'a souligné M. Shokr Yaseen, Directeur du Bureau des Migrations et du Déplacement (Gouvernement Régional du Kurdistan d'Irak), le projet MAGNET a fait ses preuves pendant 18 mois en soutenant la réinsertion socioéconomique des ressortissants irakiens rentrant volontairement vers la Région du Kurdistan d'Irak, avec des résultats très positifs : 47 personnes ont trouvé un emploi, ce qui représente plus de 50% des bénéficiaires du projet. En outre, plus de 100 entreprises ont pris part au projet MAGNET, permettant d'enregistrer près de 400 offres d'emploi.



M. Shokr Yaseen ©OIM Paris

Le projet MAGNET II permet d'étendre et de consolider l'approche du placement professionnel, en apportant des améliorations basées sur l'expérience et les leçons tirées de la phase pilote, et en renforçant les liens avec les représentants des autorités locales et du secteur privé de la Région du Kurdistan d'Irak.

Comme l'a indiqué Nazanine Nozarian, coordinatrice du projet MAGNET II, lors de la réunion de lancement : « MAGNET est une approche bénéfique pour tous : elle permet de soutenir les bénéficiaires de l'ARV qui rencontrent souvent des difficultés dans leur recherche d'emploi, après avoir passé une longue période de temps à l'étranger, mais aussi les entreprises implantées localement, qui ont des besoins en recrutement dans une économie en plein essor. Le projet nous rappelle l'importance pour les bénéficiaires de l'ARV de retrouver une stabilité financière, qu'un emploi durable peut garantir. Il s'agit là d'un élément essentiel au bien-être émotionnel et matériel, qui facilite ainsi la réinsertion au sein de la communauté. »



Les participants à la réunion de lancement ©OIM Paris

Le projet s'étend sur une période de 24 mois – du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016 – et est géré par le bureau de l'OIM à Paris, en coopération étroite avec l'OIM Irak et les bureaux de l'OIM dans les autres pays participants. MAGNET II est financé par le Fonds Européen pour le Retour et cofinancé par le Ministère de l'Intérieur français (Direction générale des étrangers en France), le Ministère de l'Intérieur britannique (Home Office), l'Agence Fédérale belge pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile (FEDASIL), l'Office National de l'Immigration finlandais (Migri), et le Service du Rapatriement et du Départ néerlandais (Ministère de la Sécurité et de la Justice). Le projet est également soutenu par le Gouvernement Régional du Kurdistan d'Irak (le Bureau des Migrations et du Déplacement et le Ministère du Travail et des Affaires Sociales).